

## CONTROLE SANITAIRE DES EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE

Délégation Départementale  
des Pyrénées-Atlantiques

Pôle Santé Publique et Santé Environnementale  
Service Santé Environnement

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé dans le cadre du programme de contrôle sanitaire des eaux d'alimentation humaine de :

### Unité de Gestion : CA PAYS BASQUE (1)

<b>Prélèvement</b>	<b>00194967</b>	<b>Commune</b>	<b>LOUHOSSOA</b>
<b>Unité de gestion</b>	0635 CA PAYS BASQUE (1)	<b>Prélevé le :</b>	<b>mercredi 28 avril 2021 à 10h35</b>
<b>Installation</b>	UDI 000534 LOUHOSSOA	<b>par :</b>	MARC ETCHECOPAR (LABORATOIRE)
<b>Point de surveillance</b>	0000001462 LOUHOSSOA	<b>Motif :</b>	Contrôle sanitaire plomb cuivre et nickel
<b>Localisation exacte</b>	ROBINET EGLISE	<b>Type d'eau :</b>	Eau distribuée désinfectée

Analyse effectuée par : LABORATOIRE DES PYRENNÉES - Site de LAGOR 6401  
Type de l'analyse : MTX Code SISE de l'analyse : 00194919 Référence laboratoire : 827555

Analyses laboratoire	Résultats	Limites	Références	Observations
<b>OLIGO-ELEMENTS ET MICROPOLLUANTS MINERAUX</b>				
Cuivre	0,532 mg/L	2	1	
Nickel	5,69 µg/L	20		
Plomb	<b>12,2 µg/L</b>	10		<b>Valeur hors limites</b>

### CONCLUSION SANITAIRE ( Prélèvement N° : 00194967)

Eau d'alimentation non-conforme aux limites de qualité et conforme aux références de qualité. Teneur en Plomb supérieure à la valeur maximale autorisée. Les teneurs en plomb, cuivre et nickel ne valent que pour le(s) point(s) d'utilisation sur lesquels elles ont été mesurées. Compte tenu de l'influence du réseau de distribution d'eau (réseau intérieur et éventuellement branchement public) sur la dissolution des métaux, ces valeurs ne sont pas représentatives de la qualité de l'eau pour l'ensemble des consommateurs du réseau. La présence d'un de ces éléments peut néanmoins mettre en évidence la nécessité de mettre l'eau à l'équilibre calco-carbonique. Il convient de recommander aux usagers de laisser couler l'eau quelques minutes avant de la boire lorsqu'elle a séjourné plusieurs heures dans les canalisations. Ce prélèvement a été réalisé sans écoulement préalable.

Signé à Pau le 4 mai 2021

Pour la Directrice, l'ingénieur d'études sanitaires



BONILLA PATRICK